

LES COMMERCES DE CHÂTENOIS DU XVII° AU XX°.



Carte des années 1905

PATRIMOINE ET HISTOIRE
Luc ADONETH Jean-Philippe DUSSOURD

12ème livret du Groupe Patrimoine et Histoire de Châtenois paru lors de la soirée consacrée aux Commerces de Châtenois du XVII° au XX° en 2009.

Ce livret retrace la longue histoire des commerces à Châtenois à la découverte de boulangers, des bouchers, des fabricants de pains d'épices et de bien d'autres commerces du village.

Ce livret de 51 pages est illustré de 68 photos en couleurs et comme toujours terminé par un index.

Pour acquérir le livret contacter :
M. Luc ADONETH ou
M. Jean Philippe DUSSOURD.

Prix franco : 8 Euros.

(Si dessous les premières pages du livret)

LES COMMERCES DE CHÂTENOIS du XVII° au XX° SIECLES.

Manger est un des besoins élémentaires de l'homme. Comment nos ancêtres s'approvisionnaient-ils ? C'est à cette question que nous allons essayer de répondre ce soir en balayant 400 ans d'histoire.

Les professions « de bouche » rencontrées sont : boulangers, bouchers, marchands de fruits et légumes, épiciers, huiliers.

C'est le pain quotidien qui a longtemps été un des éléments de base de l'alimentation. C'est donc par les boulangeries que nous commencerons notre promenade à travers Châtenois.

BOULANGERS.

Les plus anciennes mentions de boulangeries remontent au tout début du XVII° siècle en 1601. La profession était partagée entre les Schwartzbeck (boulangers de pain noir) et les Weissbeck (boulangers de pain blanc). Il existait aussi des boulangers à domicile (Hausfeurer) qui cuisaient le pain à domicile à la demande des clients qui fournissaient la farine. Mais ceci est resté marginal à Châtenois. Au

fil des siècles, le nombre de boulangers exerçant en même temps à Châtenois varie entre 3 et 5.

Une des découvertes de la recherche a été de voir que l'on déménageait très facilement la boulangerie d'une maison à l'autre. Ainsi beaucoup de maisons de Châtenois ont abrité à un moment ou à un autre une boulangerie.

1601-1629 Le 13.6.1601 Veit HORNUNG et Simon UHL sont condamnés à une amende pour du pain trop petit. Veit est à nouveau condamné en 1607 pour le même motif. La boulangerie de HORNUNG se serait trouvée rue Clémenceau. HORNUNG et UHL sont boulangers depuis avant 1601 jusqu'après 1629.

1608-1619 Georges OTT, Veit HORNUNG, Velten METZ et Simon UHL, tous des Weissbeck, sont condamnés à une amende pour n'avoir pas eu de pain. Chaque jour au moins l'un d'entre eux doit cuire du nouveau pain.

Le 12.04.1608 Veltin METZ, Simon UHL et Martin DAMM sont condamnés pour pain trop petit à 5 Schillings chacun.

Ainsi en 1608, au moins 5 boulangers exercent à Châtenois.

Georges OTT boulanger de 1601 à 1619. Le 30.6.1618 Georges OTT et Hans MUNSCH le "Welschbeck" sont condamnés à une amende car après pesée, leur pain est trop léger. En 1622 OTT est aubergiste « Zum Salmen ». Plusieurs cas de boulangers qui sont devenus aubergistes apparaissent.

Veltin METZ boulanger en 1608, meunier à partir de 1629. Meurt entre 1632 et 1634.

Martin DAMM, boulanger en 1608, meunier à la Weyersburg en 1618.

Avant 1612- après 1618 Thoman KLING qui a racheté le vieux four communal à la Commune (Bachoffen). Malheureusement celui-ci a brûlé et KLING n'a pas fini de le payer. Sa veuve Odile SCHMALTZ épouse avant 1613 Hans MUNSCH « Welschbeck. » car francophone MUNSCH est encore boulanger en 1618.

Avant 1614 jusque après 1631 Peter FLACH . Boulanger à domicile. En 1629 confectionne le Spendbrot qui sera distribué durant la semaine sainte aux pauvres. En 1629, sa femme Catherine, l'accuse d'être méchant quand il a bu. (Procès de Catherine x Jacob STEHLIN).

En 1617 ECKHARDT Adam, HEYDT Hans.

En 1618 GELDREICH Paul.

1621- 1632 Martin SESTER. Aussi Receveur de la fabrique de l'église.

En 1663 Hans ELCKERT Schwartzbeck.

En 1680 30.10.1680, Hans ELCKHERT, Hans Geörg HATZ und Johannes STEPHAN les boulangers sont condamnés à une amende car leur pain est " mercklich zu klein " (notoirement trop petit).

En 1692, Jacob GEOERGER boulangerie rue Clémenceau.

En 1693 Caspar VOGT (né 1651 + 1720) est Schwartzbeck. En 1693 doit garder un four "Äber" alors que personne ne vient cuire chez lui. La commune l'indemnise. En 1702 loue le four communal et demande une réduction qui lui est refusée. En 1697 sa femme DURSTLER Marguerite a débité toutes sortes d'injures "allerhandt Schandtrreden ausgegossen". Elle est condamnée à 1 heure " in trillen ", c'est à dire enfermée dans une cage à claire-voie que l'on fait tourner sur un axe. Les enfants pouvaient être déposés à faire tourner cette cage.

En 1698 3 boulangers (+ VOGT comme Schwartzbeck) Hans Conrad KOSSMANN, JG KANSTINGER, JJ ELCKERT les boulangers n'ont pas respecté leur jour de cuisson et sont condamnés à une amende.

Chaque jour un boulanger doit faire du pain frais à vendre « **under der Herrenstube.** » c'est à dire sous les arcades de la Mairie. Une mention en 1706 confirme la vente de pain sous les arcades de la mairie. Idem en 1711 où chaque jour un des boulangers de Châtenois doit avoir

